

COMMUNE DE MIRABEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 janvier 2019

Le jeudi 17 janvier 2019, en mairie de la Commune de Mirabeau, s'est réuni le Conseil municipal, sur convocation en date du 10 janvier 2019.

Étaient présents : Monsieur Serge CAREL, Monsieur Albert NALIN, Madame Marie-France MAGAUD, Monsieur Sébastien BOUGEROL, Monsieur Hugo DECROIX, Madame Corinne BOURRELY MIGLIORE, Monsieur Pierre TARDY, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Eric COLLAVINI, Monsieur Eric JULIEN

Absents : Monsieur Georges FERRANDEZ, Madame Véronique PELTIER

Pouvoirs : Madame Mireille CHICHERIT par Madame Marie-France MAGAUD

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Secrétaire de la séance : Marie-France MAGAUD

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir mettre à l'ordre du jour la demande de subvention dans le cadre de la DETR : extension du réseau d'assainissement Hameau de Garce : annule et remplace la délibération n°47/2018, la demande de subvention auprès du Conseil départemental : extension du réseau d'assainissement au Hameau de Garce : annule et remplace la délibération n°48/2018 et signature du bail de l'appartement T4.

Ces derniers acceptent.

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 22 novembre 2018 et du compte rendu du Conseil municipal du 10 décembre 2018
- Instruction des autorisations d'urbanisme par la ville de Château-Arnoux
- Projets 2019
- Affaires en cours

1. Approbation du compte rendu du 22 novembre 2018 et du compte rendu du 10 décembre 2018

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver les comptes rendus du Conseil municipal du 22 novembre et 10 décembre 2018.

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. Instruction des autorisations d'urbanisme par la ville de Château-Arnoux Saint-Auban

M. le Maire explique que la convention de mise à disposition du service instructeur de l'application du droit des sols (ADS) et des équipements de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban au profit de la commune de Mirabeau signée en 2017 arrive à échéance le 31 janvier 2019.

Afin que la commune de Château-Arnoux Saint-Auban puisse continuer à instruire les demandes d'urbanisme de notre commune, la convention doit être renouvelée.

APPROUVE à l'unanimité.

3. Signature du bail pour l'appartement T4

Le Maire explique que l'appartement communal T4 est libre. Un nouveau bail devra être signé avec les futurs locataires.

APPROUVE à l'unanimité.

4. Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR : extension du réseau d'assainissement Hameau de Garce : annule et remplace délibération n°47/2018

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le chiffrage pour l'extension du réseau d'assainissement au Hameau de Garce qui s'élève à 206 352,85 € H.T et précise que ce montant peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
Total	206 352,85 €	100 %
DETR 2019	103 176,43 €	50 %
Conseil Départemental	41 270,57 €	20 %
Autofinancement	61 905,85 €	30 %

Il présente l'étude d'impact concernant cette opération.

APPROUVE à l'unanimité.

5. Demande de subvention auprès du Conseil départemental : extension du réseau d'assainissement Hameau de Garce : annule et remplace la délibération n°48/2018

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, l'estimatif proposé par le bureau d'études RX Ingénierie d'un montant de 206 352,85 € H.T pour l'extension du réseau d'assainissement au Hameau de Garce et précise que ce montant peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
Total	206 352,85 €	100 %
DETR 2019	103 176,43 €	50 %
Conseil Départemental	41 270,57 €	20 %
Autofinancement	61 905,85 €	30 %

APPROUVE à l'unanimité.

6. Projets 2019

Les projets qui seront réalisés en 2019 seront :

- Création d'un ossuaire et d'un nouveau columbarium,
- Achat de parcelles à M. Matheron-Tourré,
- Création d'un passage à gué,
- Aménagement de l'espace de l'ancienne station d'épuration,
- Voirie : réfection de la route du cimetière.

Les autres projets qui pourront être réalisés sont :

- Rambarde du pont de Barrabine,
- Containers à l'école,
- Aménagement du terrain de boules,
- Réalisation d'un cheminement doux entre l'école et la place de l'entrée du village,
- Abri de bus pour les collégiens.

7. Affaires en cours

→GITE : La gestion du gîte sera faite par le gérant du restaurant-bistrot avec ou sans loyer et sous convention ou non.

→GRAND DEBAT NATIONAL : Une réunion sera organisée le samedi 9 février 2019 à 17 heures (Thèmes : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics).

La séance est levée à 22 heures 05.

Monsieur Serge CAREL

Madame Marie-France MAGAUD